Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Marché financier
Sous-rubrique: Annonce de liquidation partielle
Date de publication: SHAB 27.11.2020
Numéro de publication: FM09-0000000135

Entité de publication
Trianon SA, Chemin de la Rueyre 118, 1020 Renens VD
Sur mandat de:
Fonds de bienfaisance de l'Arab Bank (Switzerland) Ltd.

Avis de liquidation partielle de Fonds de bienfaisance de l'Arab Bank (Switzerland) Ltd.

Fonds de bienfaisance de l'Arab Bank (Switzerland) Ltd.
CHE-109.713.087
c/o: Arab Bank (Switzerland) Ltd.
place de Longemalle 10-12
1204 Genève
Motif de la liquidation partielle : Restructuration
Jour de référence de la liquidation partielle : 31.08.2017
Conformément à l'art. 89a, alinéa 8, chiffre 2 du Code civil, sur requête du Conseil de Fondation, l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP) du Canton de Genève a, par décision du 12 novembre 2020, constaté la liquidation partielle du Fonds de bienfaisance de l'Arab Bank (Switzerland) Ltd. et approuvé le plan de répartition des fonds libres. Cette décision a été publiée dans la Feuille d'Avis Officielle de la République et canton de Genève en date du 20 novembre 2020.
Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal adminstratif fédéral, case postale, 9023 St-Gall, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication dans la Feuille d'Avis Officielle de la Répubique et canton de Genève. Le délai ne court pas du 18 décembre au 2 janvier inclus.
Les assurés et les rentiers concernés ont reçu une information complète par écrit. S'ils n'ont pas reçu cette information, ils peuvent en obtenir une copie auprès de :
Trianon SA
Ch. de la Ruyère 118
1020 Renens
Interlocuteur : Charlotte Marcellin, Tél : 021 796 00 84, email : charlotte.marcellin@trianon.ch
Par ailleurs, jusqu'à la fin du délai de recours, les personnes concernées par la décision peuvent également consulter à l'adresse précitée le bilan de liquidation partielle et le plan de répartition des fonds libres.

Remarques juridiques:
Délai : 30 jours
Fin du délai: 05.01.2021
Le délai ne court pas du 18 décembre au 2 janvier inclus

Point de contact:
Trianon SA,
Chemin de la Rueyre 118,
1020 Renens VD